

CIRCUIT U12/U14 OISE

QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES DU COMITE DE L'OISE
DES CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES
LIGUE DE GOLF DES HAUTS DE FRANCE 2018

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est basé sur le règlement de l'épreuve fédérale des Championnats de France des Jeunes

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs de la ligue de golf Hauts de France, du comité de golf de l'Oise (licenciés membres AS), **entrant** dans les critères d'index définis ci-dessous / catégories d'âge :

U12 : né(e)s en 2006 et après

U14 : né(e)s en 2004 et 2005

Index retenus pour accéder aux qualifications régionales à la date limite d'inscription :

U12 : Filles : 50 et Garçons : 45

U14 : Filles : 40 et Garçons : 35

Possibilité d'organiser des 9 trous après les parties des 18 trous selon les critères suivants :

U12 : Filles : de 50.1 à nc et Garçons : 45.1 à nc

U14 : Filles : de 40.1 à 50 et Garçons : 35.1 à 45

Les participants aux 9 trous ne peuvent pas se qualifier pour la qualification, seul les participants aux 18 trous se verront attribuer des points.

Toute demande de Wild card pour participer à ces qualifications doit être adressée à la ligue sous accord du comité départemental.

Distances de jeu préconisées :

Cf recommandations Vademecum § 3.6-4

Les organisateurs sont invités à tenir compte des conditions météorologiques, et en particulier des conditions de "roule", pour adapter les longueurs de terrain aux catégories d'âge. « Distances préconisées pour toutes les épreuves en simple comptant pour le Mérite Jeunes (Grands Prix Jeunes et pour les phases de qualification au Championnat de France des Jeunes, les étapes inter régionales, régionales, voire inter départementales avec un maximum de deux par ligue) »

Benjamins			U12		
Nbre Trous	G	F	Nbre Trous	G	F
1	110	90	1	95	80
2	130	110	2	115	100
1	150	125	1	130	115
2	270	225	2	235	205
3	320	270	3	285	250
4	340	290	4	305	265
1	360	305	1	320	280
2	410	340	2	360	310
2	490	410	2	435	380
18	5540	4660	18	4910	4275

Ces qualifications sont qualificatives pour une phase interdépartementale qui se déroulera le 26 et 27 Mai 2018 au golf des Templiers.

Des qualifications directes pour l'interdépartementale pourront être attribuées par le département sous forme de WC après les 3 épreuves.

Tous les jeunes présents au Ranking Jeunes (31 décembre 2017 et sur les mois suivants jusqu'au mois d'avril) sont exempts de la phase départementale ainsi que la phase interdépartementale

Les quotas (28 places + 10 wc) de places attribués par catégorie pour la phase interdépartementale sont :

U12 : Filles : 8 et Garçons : 10
Benjamin(e)s U14: 4 Filles : et Garçons : 6

Les quotas de places mentionnés ci-dessus ne tiennent pas compte des qualifications directes ainsi que des Wild Cards. Ces quotas sont indicatifs et ne deviendront définitifs qu'à la clôture des inscriptions.

DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Epreuve « non fumeur » :

Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

Cadets : Pendant les 2 tours de ces qualifications, les cadets ne sont pas autorisés.

Chariot Electrique :

L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Accompagnateurs :

Pendant les deux tours de qualification, les parents et les entraîneurs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après avertissement la disqualification du joueur concerné.

FORME DE JEU

3 tours de qualification : 18 trous par tour

1^{er} tour de qualification : Dimanche 11 Février 2018 au golf d'Apremont

2^{ème} tour de qualification : Dimanche 25 Mars 2018 au golf du Lys Chantilly

3^{ème} tour de qualification : Mercredi 11 Avril au golf de Chantilly

A l'issue de chaque tour, des points seront attribués aux 20 meilleurs jeunes pour chaque catégorie et par sexe. Le cumul des 3 meilleurs résultats permettra pour chaque catégorie d'attribuer les places pour la phase interdépartementale en fonction des quotas ci-dessus.

GRILLE DES POINTS

<i>Place</i>	<i>Catégorie A</i>
Vainqueur	225
2 ^{ème}	200
3 ^{ème}	175
4 ^{ème}	150
5 ^{ème}	125
6 ^{ème}	100
7 ^{ème}	75
8 ^{ème}	70
9 ^{ème}	65
10 ^{ème}	55
11 ^{ème}	50
12 ^{ème}	45
13 ^{ème}	40
14 ^{ème}	35
15 ^{ème}	30
16 ^{ème}	25
17 ^{ème}	20
18 ^{ème}	15
19 ^{ème}	10
20 ^{ème}	5

ENGAGEMENT ET INSCRIPTION

Pas de droit d'engagement.

Les clubs devront impérativement inscrire leurs joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 7 jours avant le début de l'épreuve.

Une remise de prix sera organisée au 3^{ème} tour, soit le Dimanche 11 Avril au golf de Chantilly.